



Gérontologie : encadrement et coordination des services et structures - ECSS





Parcours proposés

> Master 2

Présentation

Ce Master 2 de Gérontologie a pour objectif de former l'ensemble des professionnels travaillant dans les secteurs de la gériatrie et de la gérontologie. Ce diplôme de niveau 1 s'adresse aux personnes occupant ou souhaitant occuper un poste de cadre dans un établissement social, médicosocial, sanitaire ou dans des structures privées de conseil, de formation dans le secteur de la gérontologie.

Le Master 2 professionnel de Gérontologie a été créé en 2004 par le Professeur Claude Jeandel, à la demande des professionnels du secteur qui souhaitaient que soient développées, dans la région Languedoc-Roussillon, des formations spécifiques à l'accompagnement des personnes âgées. Cette formation est pluridisciplinaire, elle associe les acteurs gérontologiques de la Région et les acteurs de l'enseignement universitaire.

DÉBOUCHÉS

- Direction d'établissement médico-social,
- * Direction de services d'aide à domicile et d'aide à la personne,

- * Cadre d'établissement médico-social,
- * Coordonnateur de services ou d'institutions médicosociales.
- Chargé de mission, chef de projet dans le secteur médicosocial au sein des collectivités territoriales ou de structures privées,
- * Formation dans le champ gérontologique,
- * Animation de dispositifs gérontologiques territorialisés (CLIC, réseau de santé...).

Le Master alterne les sessions de cours (1 semaine par mois de septembre à juin) et des périodes de stage (3 à 6 mois), ce qui permet d'ancrer immédiatement les enseignements théoriques dans la pratique professionnelle.

Objectifs

- * Acquérir une connaissance du champ gérontologique et gériatrique,
- * Acquérir une connaissance du vieillissement et de la population visée,
- * Être en capacité de réaliser un diagnostic territorial sur les besoins de la population âgée,
- * Être en capacité de conduire une action de formation en gérontologie.
- * Acquérir des capacités d'expertise et d'ingénierie en gérontologie
- * Être en capacité d'encadrer et de diriger des établissements médico-sociaux.







Organisation

Contrôle des connaissances

UE enseignées : voir site SHS

lien:

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/formation/le-stage/

Aménagements particuliers

Médecine préventive à contacter :

https://www.umontpellier.fr/universite/directions/service-commun-de-medecine-preventive-et-de-promotion-de-lasante

Contact

Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Institut de Biologie – 2° étage droite

4 Boulevard Henri IV

CS 19044

34967 Montpellier cedex 2

Tél: 04 34 43 30 70

Fax: 04 34 43 30 85

C Courriel

Admission

Conditions d'accès

ADMISSION

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/integrer-le-master/

Les étudiants ne pouvant pas se rendre à Montpellier pour suivre les enseignements peuvent suivre le master de gérontologie en e-learning :

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/nouveau-le-master-idefi-til-expertise-en-gerontologie/

Dépôts des dossiers :

L'université propose également des DU et des formations courtes en gérontologie :

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/formations-courtes/

Public cible

Les professionnels du secteur sanitaire (médecins - infirmiers - cadres de santé - pharmaciens)

Les paramédicaux

Les professionnels du secteur médico - social

Les étudiants en formation initiale dans les études de santé, paramédicales psychologie, sciences de l'éducation, sociologie ...

Pré-requis nécessaires

En formation initiale:

* Les titulaires d'un Master 1 en sciences humaines et sociales, droit, sciences, sciences économiques, médecine, pharmacie, odontologie, école d'architecture







* Les titulaires d'un diplôme de niveau bac+4 ou équivalent (Ergothérapeute, kinésithérapeute, ostéopathe, CAFDES...).

En formation continue:

Lors du dépôt du dossier,il faut justifier d'un diplôme de Master 1 ou d'un diplôme jugé équivalent.

Toutefois, les titulaires des diplômes auxquels il n'est pas possible d'accorder automatiquement l'équivalence avec un Master 1 peuvent être admis en Master 2, sur décision du jury, après l'obtention d'une VAE ou VAP dans les cas suivants :

- * Les médecins, pharmaciens, cadres de santé,
- * Les titulaires du CAFERUIS, DSTS,
- * Les professionnels : travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, directeurs de structures, cadres formateurs, architectes...
- * Les professionnels en reconversion professionnelle et motivant leur projet.

Et après

Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre un autre Master

Possibilité de poursuite doctorat sur sélection par le jury de l'École Doctorale

Insertion professionnelle

Cadre de direction en établissement médico-social

Adjoint de direction en établissement médico-social

Chef de projet en collectivité locale

Formateur consultant

Directeur de la formation en gérontologie

Chargé de mission, conseil

Coordonnateur de dispositif territorialisé (réseau de santé, CLIC..)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Claude JEANDEL

Myriam TAROUDJIT

J +33 4 34 43 36 58

myriam.taroudjit@umontpellier.fr

Fatima EL-BECHARI

J 04 34 43 35 29

Lieu(x)

Montpellier

En savoir plus

Site Internet Master

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-dexemple-2/







Programme

Organisation

http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-dexemple-2/

Master 2

